

DRC1503 – « Droit, Histoire & Société »

Muriel PARADELLE & Gabriel CADIEUX

Automne 2026

Description du cours :

Le cours s'attache à retracer les sources du droit québécois, qui font de la province du Québec la seule au Canada où coexistent un double système juridique : la tradition romano-civiliste (droit romain et droit français) et la common law anglo-canadienne. Chacun de ces deux systèmes sera présenté dans une perspective historique et pluridisciplinaire à partir de différents thèmes relevant tant du droit privé que du droit public.

Une attention particulière sera portée aux modes de raisonnement des différents acteurs du droit (le pouvoir politique, les juges, les praticiens, les auteurs de doctrine...), ainsi qu'à la manière dont ils interagissent et rivalisent dans le processus de création de la norme juridique. L'étude du pouvoir d'interprétation judiciaire ainsi que du statut de la jurisprudence/précédent illustrera les termes de cette interaction/rivalité, qui diffère profondément dans les traditions civilistes et de common law.

Objectif du cours :

- Étudier les mutations du phénomène juridique dans l'espace et dans le temps.
- Prendre conscience de ce que le droit est un construit social qui reflète l'environnement au sein duquel il prend naissance et ce développe, ce quoi nous amènera à approfondir l'interdépendance de celui-ci avec les autres domaines des sciences sociales : l'histoire, la politique, la sociologie, l'économie, la religion, etc.
- Prendre la mesure des différents systèmes juridiques applicables au Québec – la tradition romaniste et la tradition de common law – et de leur rattachement à des cultures juridiques elles aussi différentes, en vue de comprendre les raisons pour lesquelles les principaux acteurs du droit – le législateur et les juges – occupent des positions et des rôles différents dans la création et l'interprétation du droit.
- Distinguer l'influence persuasive de la jurisprudence civiliste et la force obligatoire du précédent de common law, et, partant, comprendre les rapports différents que les juges entretiennent avec la loi dans chacun des deux systèmes juridiques.
- S'intéresser à la technique de la codification du droit propre au système civiliste, à l'apport de celle-ci à la formulation et la mise en œuvre du droit et à la manière dont la common law canadienne s'est saisie de cette technique.

Méthode d'enseignement :

Cours magistral dispensé conjointement par les professeur.e.s Gabriel Cadieux et Muriel Paradelle. Les étudiant.es seront réparti.e.s dans 2 groupes seulement et non dans 4.

Le professeur Cadieux présentera l'histoire de la common law et comment le droit québécois s'origine, en ce qui concerne la branche du droit public, dans ce système juridique. La professeure Paradelle exposera l'histoire du droit de tradition civiliste (droit romain et droit français) et comment le droit québécois s'origine, en ce qui concerne la branche du droit privé, dans ce système juridique.

Au terme du semestre, et quelle que soit l'organisation des groupes, les deux sections (A et B) auront donc vu exactement et intégralement la même matière.

Méthode d'évaluation :

- Un examen de mi-session non-préjudiciable organisé en classe à livres fermés de 1h20. Cet examen porte sur la moitié de la matière vue à ce moment-là de la session et est donc différent d'un groupe à l'autre, selon que le groupe aura commencé avec le professeur Cadieux ou la professeure Paradelle.
- Un examen final organisé en classe à livre fermés de 2h50. Cet examen porte sur l'ensemble de la matière et est le même pour tous.les étudiant.e.s.

Principaux instruments de travail :

- Plans de cours mis en ligne dès avant le premier cours.
- Chronologies correspondant à chacune des périodes historiques mises en ligne dès avant le premier cours (M. Paradelle).
- Textes disponibles sur la banque de données électroniques *Arès* ou mises en ligne sur *Brightspace*. Ces textes sont matière à l'examen final.

Coût approximative du matériel pédagogique :

- 0 \$: tous les documents de cours sont mis en ligne sur *Arès* ou sur *Brightspace*.